

BELGIQUE

**CONSEIL DE SECURITE
6091ème session**

La situation en République Centrafricaine (S/2009/128)

**DECLARATION
DE
M. JAN GRAULS
AMBASSADEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA BELGIQUE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à nouveau à ce conseil en ma capacité de Président de la Formation spéciale consacrée à la République Centrafricaine de la Commission pour la consolidation de la paix.

La République Centrafricaine a été mise à l'ordre du jour de la Commission pour la consolidation de la paix en juin 2008 à un moment très opportun. Depuis lors, pendant les huit derniers mois, cette formation spéciale a systématiquement encouragé les avancées considérables qu'a connues la République Centrafricaine dans le domaine de la consolidation de la paix et de la stabilisation. La tenue du Dialogue Politique Inclusif et les résultats positifs qu'il a produits étaient presque impensables en juin dernier.

Le début de mise en œuvre des recommandations du Dialogue Politique Inclusif par la formation d'un gouvernement de large ouverture, la création d'un Comité de pilotage pour le processus de DDR et d'une Commission électorale indépendante pour préparer les élections législatives et présidentielles de 2010 témoigne d'une réelle volonté de toutes les parties concernées de parvenir à un nouveau climat de paix et de prospérité en République Centrafricaine. Après des décennies de tensions internes et de dégradation dramatique des conditions de vie, la population aspirait à cette évolution.

Le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine sera bientôt finalisé et constituera la base pour l'engagement à long terme entre la République Centrafricaine et la Commission pour la consolidation de la paix. Ce cadre a été rédigé en étroite collaboration avec toutes les parties nationales en République Centrafricaine et bénéficie dès lors d'une large appropriation nationale.

Cependant, plusieurs défis majeurs demeurent.

Sur le plan sécuritaire, la recrudescence de la violence dans le nord du pays, qui a mené ces dernières semaines à un nouveau déplacement de milliers de civils, représente une source d'inquiétude considérable. C'est pourquoi il est important de demander à toutes les parties de faire preuve de retenue, d'insister sur l'impératif d'éviter les attaques de représailles et de répondre d'urgence aux besoins des milliers de civils déplacés et affectés par le conflit.

Monsieur le Président,

En tant que Président de la Formation spéciale de la Commission

-cnAw7Y.7-(7)cp6(3daA652)kCaiPA76 M(76)3-w.)TciAwT7Y.7-)coA(Y)2TF.7Y.73(co67(F6ctAT6Y.r) ATTYTce
E